

DEMANDE D'ADMISSION

A retourner avant le 10 novembre 2018

Salon du Mariage, de la Réception et du PACS 2019 05 et 06 Janvier 2019 Parc des Expositions de Castres – Hall 2000

Nom ou Raison Sociale :	
Adresse :	
Téléphone :	Fax :
Adresse mail :	
N° RC ou RM :	
Personne à contacter :	
Nature exacte des articles exposés :	

RESERVATION :

Je soussigné(e)

Déclare, sous réserve d'admission et dans la mesure des possibilités, louer l'emplacement précisé ci-dessous et me soumettre au règlement de la manifestation.

M'engage, ainsi que l'entreprise au nom de laquelle cette demande est présentée :

- A me soumettre sans appel au règlement de la manifestation dont je déclare avoir pris connaissance.
- A respecter l'emplacement et le matériel mis à ma disposition. Toute dégradation sera à ma charge.
- A prévoir mon assurance conformément aux articles 50 et 51 du règlement général.
- A être inscrit au registre du commerce et à renvoyer mon dossier complet **avant le 10 novembre 2018** à **CŒUR DE CASTRES- LE CORAC – Hôtel Consulaire – 40, Allées Alphonse Juin – 81100 Castres accompagné du règlement total.**

	Quantité	Prix du Module	Totaux
Module de 3 X 3 mètres		340.00€	
Module supplémentaire		200,00€	
Angle (Dans la mesure des possibilités)		60,00€	
Forfait obligatoire pour plus value communication et frais de dossier pour les non-adhérents Cœur de Castres			160.00€
Total HT			
TVA 20 %			
Total TTC			

NOTEZ BIEN :

Il n'y aura pas d'exclusivité de produits.

CŒUR DE CASTRES- LE CORAC se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne le vol, la dégradation ou la destruction des articles exposés. Un gardiennage sera assuré la nuit.

Les emplacements seront attribués par les organisateurs. Cette fiche n'engage nullement Cœur de Castres en cas d'annulation du projet.

A : le : Signature :

Exemplaire à Renvoyer à CŒUR DE CASTRES- LE CORAC – Hôtel Consulaire – 40, Allées Alphonse Juin – 81100 Castres Cedex